

201	29/07/2020	BE 0413.068.659	23	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	20364.00056	A-asbl 1.1

## COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **Télévision, Education, Animation, Culture**

Forme juridique: Association sans but lucratif

Adresse: Place de la Digue

N°: 8

Boîte:

Code postal: 6000

Commune: Charleroi

Pays Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Hainaut, division Charleroi

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE0413068659

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

29-03-2005

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale\* du

15-07-2020

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2019

au

31-12-2019

Exercice précédent du

01-01-2018

au

31-12-2018

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels: Le rapport du commissaire aux comptes.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A-asbl 5.2.2, A-asbl 5.2.3, A-asbl 5.3, A-asbl 5.4, A-asbl 5.6, A-asbl 5.7

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant du représentant en Belgique de l'association étrangère

**CURNEL ROGER**

INGENIEUR

RUE TIENNE SAINT-GILLES 264

6010 Couillet

BELGIQUE

Fin de mandat: 25-06-2019

Administrateur

**DURIEU MICHEL**

DIRECTEUR D'INSTITUTION

RUE D'ACQZ 106

6200 Châtelet

BELGIQUE

Fin de mandat: 25-06-2019

Administrateur et Secrétaire Général

**JANSSENS JEAN**

PREFET DES ETUDES

RUE DE LA PROVIDENCE 10A/14  
6041 Gosselies  
BELGIQUE

Fin de mandat: 25-06-2019

Administrateur et membre du Comité de  
Gestion

**PEPIN PHILIPPE**  
AGENT DU MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE  
RUE DU BEFFROI 36/4  
6000 Charleroi  
BELGIQUE

Fin de mandat: 25-06-2019

Administrateur et Trésorier Général

**VAN GASSE JOELLE**  
DIRECTRICE D'ASSOCIATION  
RUE DU CHEVREFEUILLE 22  
6001 Marcinelle  
BELGIQUE

Fin de mandat: 25-06-2019

Administrateur

**ROISIN CATHERINE**  
RUE CAYAUDERIE 20  
6043 Ransart  
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2019

Administrateur et membre du Comité de  
Gestion

**PHILIPPRON THIERRY**  
RUE MISERQUE 5  
6120 MARBAIX-LA-TOUR  
BELGIQUE

Fin de mandat: 25-06-2019

Administrateur

**SANTORO MARIA-ROSA**  
RUE DES GAUX 79  
6200 Châtelet  
BELGIQUE

Fin de mandat: 25-06-2019

Administrateur

**RAULIN GUY**  
RUE EDMOND AUBRY 10  
6210 VILLERS-PERWIN  
BELGIQUE

Fin de mandat: 25-06-2019

Administrateur

**DRUITTE ISABELLE**  
RUE PETRIAS 109  
6120 Ham-sur-Heure-Nalinnes  
BELGIQUE

Fin de mandat: 25-06-2019

Administrateur et membre du Comité de  
Gestion

**EVARD MELANIE**

RUE DE L'HOPITAL 2  
6530 Thuin  
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2019

Administrateur et membre du Comité de  
Gestion

**FIANDACA CALOGERA**

RUE DE BRUXELLES 4/5  
6220 Fleurus  
BELGIQUE

Fin de mandat: 25-06-2019

Administrateur

**HOUTHOOFT CHRISTIANE**

RUE DES COMBATTANTS 16  
6536 Thuillies  
BELGIQUE

Fin de mandat: 25-06-2019

Administrateur

**KENNES DIMITRI-NOEL**

RUE DE LA BLANCHE BORNE 15  
6280 Gerpennes  
BELGIQUE

Fin de mandat: 25-06-2019

Administrateur et Président du Conseil  
d'Administration

**PEETERBROECK CELINE**

RUE DE MARCHIENNE 127  
6110 Montigny-le-Tilleul  
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2019

Administrateur et membre du Comité de  
Gestion

**PITOT GEOFFROY**

RUE DU CHEMIN VERT 14  
7160 Chapelle-lez-Herlaimont  
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2019

Administrateur et Vice-Président du  
Conseil d'Administration

**SAUSSEZ ISABELLE**

RUE JOSEPH PIRET 88  
6280 Gerpennes  
BELGIQUE

Fin de mandat: 25-06-2019

Administrateur

**DEVAUX OLIVIER**

RUE DE COLNET 22  
6040 Jumet (Charleroi)  
BELGIQUE

Fin de mandat: 25-06-2019

Administrateur

**PESTIEAU VINCENT**

RUE DES AISELIES 17  
6040 Jumet (Charleroi)  
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2019

Administrateur

**BRIJSSE CEDRIC**

RUE DES CRAYATS 3A  
6464 Bourlers  
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2019

Administrateur

**CABIAUX DOMINIQUE**

RUE DES CARABINIERS 26  
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2019

Administrateur et Président du Conseil  
d'Administration

**CLOSE CLEMENT**

RUE DESTREE 7  
6001 Marcinelle  
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2019

Administrateur

**DEBRUYNE VINCENT**

RUE DE VILLERS 47C  
6280 Gerpinnes  
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2019

Administrateur

**DESSY ALAIN**

RUE DU JARDIN DES OLIVES 34  
5600 Philippeville  
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2019

Administrateur et Vice-Président du  
Conseil d'Administration

**GRAVY VICTOR**

RUE DU COMMERCE 1/123  
6000 Charleroi  
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2019

Administrateur

**HABAY ETIENNE**

RUE DES BANS 5  
6141 Forchies-la-Marche  
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2019

Administrateur et membre du Comité de  
Gestion

**HARDY MAXIME**

RUE MAJOR SERVAIS 33  
6001 Marcinelle  
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2019

Administrateur

**HUYBRECHTS ISABELLE**

RUE DU CHEMIN VERT 14  
7160 Chapelle-lez-Herlaimont  
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2019

Administrateur

**KNAEPEN PHILIPPE**

CHAUSSÉE DE NIVELLES 603  
6230 Pont-à-Celles  
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2019

Administrateur

**MEDINA-MERCHAN FRANCISCO**

RUE DE LE ROUX 126  
6250 Aiseau-Présles  
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2019

Administrateur

**MOREAU ELISA**

RUE DE LA BRULÉE 28  
6533 Biercée  
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2019

Administrateur

**MORICI CARMELA**

ROUTE DE PHILIPPEVILLE 133  
6010 Couillet  
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2019

Administrateur

**PREUMONT JEAN-PHILIPPE**

RUE GENARD 45/021  
6060 Gilly (Charleroi)  
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2019

Administrateur et Trésorier Général

**RADU STEVE**

RUE DES COMMÈRES 19  
6536 Thuillies  
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2019

Administrateur

**SALVI VERONIQUE**

RUE MASSART 61

6031 Monceau-sur-Sambre  
BELGIQUE  
Début de mandat: 25-06-2019

Administrateur et Secrétaire Générale

**SOLAU PATRICK**

RUE DE MONTOLIVET 21  
5190 Jemeppe-sur-Sambre  
BELGIQUE  
Début de mandat: 25-06-2019

Administrateur

**LAMBOTTE & MONSIEUR , REVISEURS D'ENTREPRISES S.C.P.R.L. (B00587)**

BE 0872.517.869  
AVENUE REINE ASTRID 134  
5000 Namur  
BELGIQUE

Représenté directement ou indirectement par:

**LAMBOTTE PASCAL (F01788)**  
REVISEUR D'ENTREPRISES  
AVENUE REINE ASTRID 134  
5000 Namur  
BELGIQUE

---

\* Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

N°	BE0413068659		A-asbl 1.2
----	--------------	--	------------

## MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives:

- Dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:
  - A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
  - B. L'établissement des comptes annuels,
  - C. La vérification des comptes annuels et/ou
  - D. Le redressement des comptes annuels.
  
- Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		20/28	<b>1.461.904</b>	<b>1.652.073</b>
<b>Frais d'établissement</b>		20		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	5.1.1	21	<b>12.286</b>	<b>5.913</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	5.1.2	22/27	<b>1.405.384</b>	<b>1.601.826</b>
Terrains et constructions		22		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91		
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23	1.288.120	1.467.678
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231	1.288.120	1.467.678
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24	56.037	61.206
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241	56.037	61.206
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	61.226	72.942
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261	61.226	72.942
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	5.1.3/5.2.1	28	<b>44.235</b>	<b>44.335</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>578.471</b>	<b>801.860</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>471.010</b>	<b>472.452</b>
Créances commerciales		40	385.009	357.594
Autres créances		41	86.000	114.858
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		
<b>Placements de trésorerie</b>	5.2.1	50/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>82.275</b>	<b>300.074</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		490/1	<b>25.186</b>	<b>29.333</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>2.040.375</b>	<b>2.453.933</b>



## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	1.838.500	1.814.428
Ventes et prestations		70/74		
Chiffre d'affaires		70		
Cotisations, dons, legs et subsides		73		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.5	62	1.794.772	1.865.845
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	237.438	227.834
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		6.980
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	37.383	13.528
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
<b>Résultat positif (néгатif) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>-231.092</b>	<b>-299.759</b>
<b>Produits financiers</b>	5.5	75	<b>91</b>	<b>27</b>
<b>Charges financières</b>	5.5	65	<b>340</b>	<b>611</b>
<b>Résultat positif (néгатif) courant (+)/(-)</b>		9902	<b>-231.341</b>	<b>-300.343</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		76		
<b>Charges exceptionnelles</b>		66		
<b>Résultat positif (néгатif) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>-231.341</b>	<b>-300.343</b>

N°	BE0413068659	A-asbl 4
----	--------------	----------

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Résultat positif (négatif) à affecter</b>	<b>(+)/(-)</b>	9906	<b>-1.109.549</b>	<b>-878.209</b>
Résultat positif (négatif) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-231.341	-300.343
Résultat positif (négatif) de l'exercice antérieur reporté	(+)/(-)	14P	-878.209	-577.866
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>		791/2		
sur les fonds de l'association ou de la fondation		791		
sur les fonds affectés		792		
<b>Affectations aux fonds affectés</b>		692		
<b>Résultat positif (négatif) à reporter</b>	<b>(+)/(-)</b>	14	<b>-1.109.549</b>	<b>-878.209</b>

N°	BE0413068659	A-asbl 5.1.1
----	--------------	--------------

**ANNEXE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXXXX	<b>28.805</b>
8029	10.862	
8039		
8049		
8059	<b>39.667</b>	
8129P	XXXXXXXXXXXX	<b>22.893</b>
8079	4.488	
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	<b>27.381</b>	
21	<b>12.286</b>	

N°	BE0413068659	A-asbl 5.1.2
----	--------------	--------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199P	XXXXXXXXXXXX	<b>2.157.931</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	36.507	
Cessions et désaffectations	8179	8.840	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8189		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199	<b>2.185.597</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8249		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329P	XXXXXXXXXXXX	<b>556.104</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8279	232.950	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309	8.840	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8319		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329	<b>780.214</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	22/27	<b>1.405.384</b>	
<b>DONT</b>			
<b>Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété</b>	8349	<b>1.405.384</b>	

N°	BE0413068659	A-asbl 5.1.3
----	--------------	--------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395P	XXXXXXXXXXXX	<b>44.335</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375	100	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395	<b>44.235</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8545		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	28	<b>44.235</b>	

N°	BE0413068659	A-asbl 5.2.1
----	--------------	--------------

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

### PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

Sont mentionnées ci-après, les sociétés dans lesquelles l'association ou la fondation détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres sociétés dans lesquelles l'association ou la fondation détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant au moins 10% du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les sociétés de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
<b>SOCAREP</b> BE 0460.174.235 Société coopérative à responsabilité limitée Place de la Digue 8 6000 Charleroi <b>BELGIQUE</b>	Participation	738	98		31-12-2018	EUR	25.793	-1.067
<b>KEYWALL</b> BE 0831.885.757 Société anonyme DESTREE 52 6001 Marcinelle <b>BELGIQUE</b>	Participation	25	2		31-12-2018	EUR	558.816	266.011

N°	BE0413068659	A-asbl 5.5
----	--------------	------------

## RÉSULTATS

### PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL

**Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture

Codes	Exercice	Exercice précédent
9086	32	32

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087	30,5	31
------	------	----

Nombre d'heures effectivement prestées

9088	50.543	53.274
------	--------	--------

### Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620	1.523.361	1.591.270
-----	-----------	-----------

Cotisations patronales d'assurances sociales

621	175.142	182.883
-----	---------	---------

Primes patronales pour assurances extralégales

622	11.991	12.872
-----	--------	--------

Autres frais de personnel

623	84.278	78.819
-----	--------	--------

Pensions de retraite et de survie

624		
-----	--	--

### RÉSULTATS FINANCIERS

**Intérêts intercalaires portés à l'actif**

6503		
------	--	--

**Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances**

653		
-----	--	--

**Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises)**

656		
-----	--	--

N°	BE0413068659	A-asbl 6
----	--------------	----------

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation: 329.02

### Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)		
		(exercice)	(exercice)	(exercice)	(exercice précédent)		
Nombre moyen de travailleurs	100	26,8	3,7	30,5	ETP	31	ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	43.796	6.747	50.543	T	53.274	T
Frais de personnel	102	1.610.437	184.335	1.794.772	T	1.865.845	T

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	26	6	29,8
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	25	6	28,8
Contrat à durée déterminée	111	1		1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	18	1	18,5
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	1	1	1,5
de niveau supérieur non universitaire	1202	13		13
de niveau universitaire	1203	4		4
Femmes	121	8	5	11,3
de niveau primaire	1210		1	0,5
de niveau secondaire	1211			1
de niveau supérieur non universitaire	1212	4	1	4,5
de niveau universitaire	1213	3	3	5,3
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134	26	5	29,3
Ouvriers	132		1	0,5
Autres	133			

N°	BE0413068659	A-asbl 6
----	--------------	----------

### Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

#### Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

#### Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	4	2	5
305	3	2	4,8

### Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

#### Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'association ou la fondation

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

#### Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'association ou la fondation

#### Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'association ou la fondation

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803	3.654	5813	2.060
58031		58131	
58032	3.654	58132	2.060
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

N°	BE0413068659		A-asbl 7
----	--------------	--	----------

## RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### ***Fondement de l'opinion sans réserve***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### ***Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels***

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre l'association en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

#### ***Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de l'association, ni quant à



l'efficacité avec laquelle le Conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire l'association à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## **Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires**

### ***Responsabilités de l'organe de gestion***

L'organe de gestion est responsable de la présentation et du contenu des autres informations contenues dans le rapport annuel/rapport d'activités et du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les fondations, les partis politiques européens et les fondations politiques européennes, et des statuts de l'association.

### ***Responsabilités du commissaire***

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité

est de vérifier, dans leurs aspects significatifs les autres informations contenues dans le rapport annuel/rapport d'activités et] le respect de certaines dispositions de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les fondations, les partis politiques européens et les fondations politiques européennes et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

***Mentions relatives à l'indépendance***

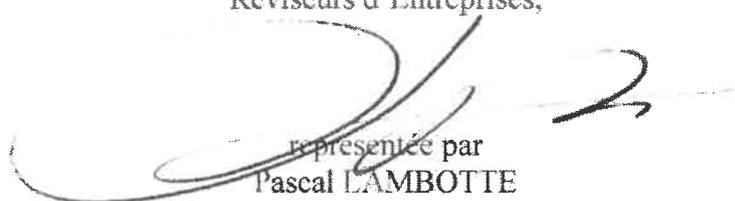
- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de l'association au cours de notre mandat.
- Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 17 de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les fondations, les partis politiques européens et les fondations politiques européennes, qui se réfère à l'article 134 du Code des sociétés, qui ont fait l'objet d'honoraires.

***Autres mentions***

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les fondations, les partis politiques européens et les fondations politiques européennes.

Namur, le 06 juillet 2020

SCPRL LAMBOTTE & MONSIEUR,  
Reviseurs d'Entreprises,



représentée par  
Pascal LAMBOTTE  
Commissaire